



Date de génération de ce justificatif : 24/04/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

EARL DU CLEUZ – Constitution de société

Référence :

Départements de publication : Finistère
Annonce légale publiée le 24 avril 2026 sur paysan-breton.fr
Evènement(s) : Constitution de société

AVIS DE CONSTITUTION Selon acte sous seing privé en date du 16 avril 2026 il a été constitué une Société Civile aux caractéristiques suivantes : Forme : Exploitation Agricole A Responsabilité Limitée. Société régie par les articles 1832 et suivants du Code Civil, à l'exclusion de l'Article 1844-5, les articles L. 324-1 à L. 324-11 du code rural Dénomination : EARL DU CLEUZ. Siège social : 266 Le Cleuz 29410 PLOUNEOUR MENEZ. Objet : Exercice d'une activité agricole. Durée : 99 ans. Capital : 7500 euros. Apport en numéraire : 7 500 euros. Gérance : Monsieur Damien WEISS , demeurant 266 Le Cleuz 29410 PLOUNEOUR MENEZ. Agrément des cessionnaires de parts à l'unanimité de l'assemblée générale extraordinaire. La société sera immatriculée au Greffe du Tribunal de Commerce de BREST. Pour avis, Le Gérant.

[Consulter cette annonce en ligne](#)